CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

1ère REUNION DE 2005

Séance du 11 février 2005

CG 05/1ère/VII-1

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'ORGANISATION TOURISTIQUE

———

Le Schéma Départemental de Développement et d'Organisation Touristique pour la période 2002-2006 que nous avons adopté, en novembre 2001, est en cours et je vous en rappelle les axes prioritaires :

- axe 1 - assurer la cohérence entre les territoires en appuyant et en accompagnant l'organisation du tourisme.
- axe 2 - enrichir et diversifier la gamme des lignes de produits touristiques par la mise en place d'équipements structurants.
- axe 3 - qualifier et valoriser les hébergements.
- axe 4 - valoriser la gastronomie en soutenant la restauration traditionnelle de qualité et la promotion des produits du terroir.
- axe 5 - promouvoir l'image et commercialiser les produits touristiques du Tarn-et-Garonne.
- axe 6 - professionnaliser le secteur de l'économie touristique.

Comme chaque année à l'occasion du Budget Primitif, je vous propose un bilan de l'année écoulée et un programme d'actions qui doit nous permettre de poursuivre et d'orienter notre politique touristique en matière d'équipements structurants, d'aménagement du territoire, de valorisation des hébergements et de promotion.

I - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

1- Le tourisme fluvial

La première tranche de travaux sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France concernant la mise en navigabilité du Canal de Montech est terminée et la voie d'eau a été ouverte à la navigation touristique pour la saison 2003.

Je vous rappelle que ce sont quelques dix kilomètres qui ont été restructurés sur un parcours qui comporte onze écluses.

Pour la deuxième tranche, qui permettra aux bateaux d'accéder sur le Tarn au cœur de Montauban, je vous rappelle que nous avons, dès notre Décision Modificative n°2 de 2002, approuvé le principe de notre participation financière concernant d'une part, des travaux d'urgence au Port de Montauban et d'autre part, la mécanisation des écluses. Enfin, au Budget Primitif 2003, nous avons décidé de participer, sur les mêmes bases, à l'aménagement global du Port de Montauban ainsi qu'au programme de travaux liés à l'arrivée des bateaux au pied du Musée Ingres.

A la demande expresse de VNF, un projet relatif à l'automatisation des écluses a été proposé au titre des fonds européens. Le Comité Régional de Programmation a donné son accord à VNF sur cette possibilité en octroyant une subvention complémentaire d'un montant de 168 920 €. Les travaux ne sont pas encore réalisés.

Pour 2005, nous réitérons la demande visant à la création d'un Comité de Pilotage pour la gestion de ce Canal afin de créer notamment, un produit de tourisme fluvial eu égard aux investissements déjà réalisés.

En effet, seule la réalisation de ces différentes opérations, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montauban et des Trois Rivières, et la constitution d'un Comité de Pilotage pour la gestion du Canal, permettront d'offrir un véritable produit de tourisme fluvial.

2- La signalisation touristique

a) *la signalisation autoroutière*

Un groupe de travail a été constitué autour des Autoroutes du Sud de la France afin de procéder à une harmonisation de la signalisation touristique sur les deux autoroutes qui traversent le département, en mettant en avant les sites remarquables et les produits locaux.

b) *la micro-signalisation touristique*

En 2003, nous avons achevé la signalisation des cinq Circuits des Saveurs mis en place dans notre département :

- Causses du Quercy
- Coteaux et Vallée de l'Aveyron
- Lomagne
- Quercy-Pays de Serres
- Val de Garonne

Sur 2004, nous avons été amenés, par souci d'harmonisation avec les circuits, à modifier ceux relatifs aux "Causses du Quercy" et "Coteaux et Gorges de l'Aveyron".

Aujourd'hui la totalité des circuits est réalisée et les dépliants relatifs à la découverte de chacun de ces itinéraires sont très sollicités puisque nous en avons distribué 30 000 exemplaires dans les différents Foires et Salons.

c) *la signalisation d'intérêt local (S.I.L.)*

Un groupe de travail a été mis en place pour étudier l'implantation d'un balisage des activités liées au vignoble du Frontonnais.

Il s'agit là d'une action expérimentale portée par l'Interprofession des Vins de Fronton, visant à faire découvrir aux touristes une région viticole et ses caves.

Aujourd'hui, le Schéma d'Implantation des Panneaux de Signalisation a été réalisé et s'articule notamment autour de Campsas, Labastide Saint-Pierre et Grisolles.

Ce dossier, en 2005, sera examiné dans le cadre de la Commission Départementale de la Signalisation Touristique afin d'être validé et approuvé au niveau de son plan de financement. Je vous rappelle que cette démarche a fait l'objet d'une harmonisation entre le Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne et celui du Tarn-et-Garonne pour rendre homogène l'ensemble des domaines et châteaux sur la totalité du territoire qui compose l'AOC Fronton.

d) *la Base départementale de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas de la Grave*

En 2004, les architectes ont eu l'occasion de définir la programmation relative à la première tranche d'investissement concernant le pôle éducatif que constitue la Base départementale.

Je vous rappelle que cette "orientation scolaire" constitue la priorité en ce qui concerne tant l'hébergement que l'animation relative à ce plan d'eau.

II - L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Les sentiers de randonnée

La randonnée non motorisée constitue de plus en plus un élément majeur du tourisme de découverte en Midi-Pyrénées.

En Tarn-et-Garonne, 2004 a vu l'homologation du sentier "Grande Randonnée Pédestre" (GRP) relatif à l'Est du département.

Cet itinéraire d'une longueur de 70 kilomètres traverse le territoire Midi-Quercy et fait des incursions tant au sud dans le Tarn et au nord, dans le Lot. L'homolagation est effective à la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre depuis octobre 2004.

Ce nouveau GRP va venir compléter notre réseau départemental constitué par le GR65, le GR 36/46 et le GRP Midi-Quercy constituant ainsi un réseau de plus de 230 kilomètres.

Comme convenu, je proposerai lors d'une prochaine Commission Permanente, d'étendre au GRP Midi-Quercy, la convention relative à l'entretien et au balisage qui nous lie au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Je vous précise que chaque année, l'équipe d'entretien des sentiers de randonnée réalise environ 294 jours d'entretien afin que les sentiers connaissent un état de praticabilité et de balisage satisfaisant (en mai et octobre).

Je vous précise par ailleurs qu'en 2004, quatre dossiers relatifs à l'entretien des sentiers de petites randonnées ont bénéficié de l'aide départementale que nous apportons aux communes pour développer et entretenir ces itinéraires.

Aujourd'hui, un millier de kilomètres de sentiers ont été entretenus avec l'aide du Conseil Général afin que le tourisme lié à la randonnée pédestre se développe.

2 - L'Aire du Bois de Dourre

L’ouverture totale de l’autoroute A20 permet d’enregistrer un flux de plus en plus important de fréquentation de notre bureau d’accueil départemental basé sur l’Aire du Bois de Dourre.

Plus de 4 000 personnes se sont ainsi arrêtées du premier week-end de juillet au deuxième de septembre pour demander des renseignements et de la documentation sur notre département.

En 2004, les travaux de la station du Bois de Dourre ont permis une nouvelle implantation à côté de l'entrée principale permettant la présentation de produits régionaux gastronomiques. Elle vient compléter le dispositif d'accueil qui est réalisé à travers un comptoir saisonnier venant ainsi augmenter la fréquentation de ce Point d'Accueil Touristique sur l'itinéraire A20.

III - LES HEBERGEMENTS

L'hôtellerie de plein air

A noter en 2004, la réalisation d'un complexe hôtelier de plein air sur la commune de Montech visant à créer un lieu de résidence et d'activités important, aux portes de Montauban et à proximité de la Forêt d'Agre.

Ce projet doit se dérouler en trois phases pour être totalement opérationnel en 2006.

En 2005, sera réalisée la deuxième phase. Un rapport particulier vous est présenté lors de cette session.

IV - LA PROMOTION

Nos actions de promotion se développent largement, en France et à l'étranger, à travers la présence du Comité Départemental du Tourisme et des professionnels sur les foires et salons qui se déroulent tant sur le territoire national qu’européen.

Ce large champ d'intervention s'accompagne depuis quelques années d'une campagne de communication en direction, cette fois, d'une clientèle de proximité et une clientèle d'affaires.

En effet, il s'agit là de fidéliser une clientèle touristique résidant dans la région en lui proposant des motifs de visites ou de séjours dans notre département, surtout avant et après la période estivale et des motifs de congrés et de séminaires tout au long de l'année.

En relation avec l'Association Interconsulaire qui a pour objectif la valorisation des produits du Tarn-et-Garonne, trois actions sont menées notamment sur Paris afin de promouvoir notre département sur la capitale.

Il s'agit du Salon de l'Agriculture au mois de mars, du Salon des Saveurs au mois de décembre et des Marchés flottants au mois de septembre. Ces trois salons grand public présentent une vitrine des produits du Tarn-et-Garonne et sont un relais incontestable pour les entreprises effectuant la transformation de ces produits issus de notre agriculture.

V – LE RESEAU DEPARTEMENTAL D'INFORMATION TOURISTIQUE

Le réseau départemental d'information touristique poursuit trois objectifs principaux :

- fédérer les données sur les hébergements, les activités, les visites, les randonnées, les événements gérés par différents acteurs afin de les diffuser auprès des professionnels et du grand public par des sites internet,

- diffuser les données sur les hébergements, les activités, les visites, les randonnées, les événements des territoires auprès des partenaires locaux (communes, communautés, pays, OT locaux, communautaires ou de pays) pour leurs sites internet.

- faire bénéficier des mêmes services les prestataires touristiques équipés de sites internet,

Des liens entre l'information et la réservation seront organisés pour permettre la réservation en ligne par le service « Loisirs-Accueil » et le serveur national « ResinFrance ».

Pour atteindre ces objectifs, le Comité Départemental du Tourisme propose, au niveau territorial, une expérimentation dès 2005, afin de mieux répondre aux besoins des territoires, notamment au travers de leurs Offices de Tourisme qu'ils soient communaux, communautaires ou de pays.

Lors d'une prochaine session, je vous présenterai les résultats de cette expérimentation avant de pouvoir l'étendre sur tout le territoire départemental, nous permettant ainsi de disposer, à terme, d'un système adapté et performant tant dans le domaine de l'information que dans celui de la réservation.

Je vous demanderais de bien vouloir prendre acte de cette communication sur l'état d'avancement de notre Schéma Départemental de Développement et d'Organisation Touristique.

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l’avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l’avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

– Prend acte de la communication relative à l'état d'avancement du schéma départemental de développement et d'organisation touristique.

Acte donné.

Le Président,